

## **Pistes de réflexion sur les freins en matière de valorisation en Sciences humaines et sociales**

Les freins sont de différentes natures et sont liés parfois entre eux :

### **- la difficulté d'identification ou d'évaluation des transferts**

Contrairement aux autres disciplines, la difficulté propre aux Sciences humaines et sociales est souvent liée à l'identification ou à l'évaluation des transferts avec applications potentielles, des connaissances produites et accumulées. Cette difficulté est accrue lorsqu'il s'agit de champs de recherche qui relèvent de l'immatériel (sociologie, philosophie, économie par exemple).

Cette perception ou non-perception fonctionne à double sens, c'est-à-dire que la difficulté à mesurer les apports potentiels des Sciences humaines et sociales est à la fois présente au sein de la communauté scientifique et dans le monde socio-économique.

Ce qui gêne la visibilité des opportunités pour ces partenaires potentiels à se rencontrer autour d'objectifs partagés dans la mesure où il est fondamental que chacun puisse mesurer les apports mutuels possibles.

### **- la culture de la valorisation pas assez ancrée et insuffisamment partagée**

Comme dans tous les autres champs, la recherche en Sciences humaines et sociales fait progresser la connaissance dans ses thématiques mais à cette différence que la culture de la valorisation est moins bien ancrée au sein de cette communauté, parfois pour des raisons de masse critique, et insuffisamment partagée lorsqu'elle est présente.

### **- le cloisonnement de l'information**

Les contrats réussis demandent à être valorisés davantage. Le manque d'échange et le cloisonnement de l'information sont pénalisants, au contraire d'une bonne circulation de l'information : Laboratoire vers Délégation, Délégation vers INSHS, Services Valorisation vers Services Communication et inversement.

### **- le manque d'ouverture vers le monde socio-économique**

Par la nature des sujets de recherche en Sciences humaines et sociales il est moins évident pour la communauté de s'ouvrir spontanément vers le monde socio-économique en ayant d'emblée une idée de transfert. Ce qui peut mettre des laboratoires en position d'attente vis à vis des entreprises. Ce déficit de démarche pro-active est également dommageable sachant qu'une démarche d'approche partenariale ciblée peut revêtir d'autres formes même si il n'est pas question de contrat de transfert dans un premier temps : projet culturel commun, visites respectives par exemple pour mieux cerner d'éventuelles opportunités de collaboration à mettre en œuvre. Ce manque d'ouverture peut se traduire également par une sous-représentation des Sciences humaines et sociales sur des salons dédiés à des rencontres laboratoires-entreprises.

### **- l'isolement thématique**

Les Sciences humaines et sociales ont démontré et démontrent leur apport aux autres disciplines, également en étant partie prenante de projets liés à des contrats.

L'isolement thématique d'un laboratoire en est le contre-exemple et la veille scientifique interdisciplinaire peut contribuer à faire naître de nouvelles collaborations débouchant sur des applications.

### **- la politique du laboratoire et son organisation**

La valorisation est parfois moins bien ancrée ou intégrée au sein de la politique des laboratoires en Sciences humaines et sociales. L'organisation du laboratoire (existence d'un correspondant ou d'une cellule valorisation) et l'affichage de la valorisation dans sa politique comptent parmi les facteurs déterminants.

### **- les facteurs d'ordre juridique**

La propriété intellectuelle en Sciences humaines et sociales est le plus souvent liée au droit d'auteur. Le chercheur, titulaire des droits moraux est également titulaire des droits patrimoniaux. L'enjeu est stratégique : il s'agit de préserver la liberté d'exploitation au bénéfice de la communauté scientifique, notamment via des outils multimédia, de ressources issues de la recherche publique dans le respect des droits d'auteur et d'éditeur.

Par ailleurs et pour exemple, malgré un accord cadre validé par le syndicat national de l'édition et le CNRS, on constate à l'usage, des difficultés pour la communauté des sciences du langage à travailler sur des corpus informatisés sous droits, même sous accès réservé et contrôlé se limitant à des extraits d'œuvre. Ce qui pénalise la production de connaissances nouvelles mais aussi la réalisation de nouveaux outils de traitement informatique.

### **- le manque de lisibilité ou de connaissance d'outils existant, ou le manque d'outils**

Des outils dont certains créés récemment existent pour répondre aux spécificités de la valorisation en Sciences humaines et sociales. Certains sont cependant parfois insuffisamment lisibles ou relativement méconnus. Dans ce contexte une évaluation doit se faire pour mesurer si ces outils correspondent au manque, s'il convient d'en privilégier certains plutôt que d'autres, voire d'en créer de nouveaux.

*Projet RTP Valorisation SHS  
Contribution : William del-MANCINO  
ATILF CNRS /Nancy – Université  
23 mars 2010*